

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 24/08/2021

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE LA VIENNE

Réunie le lundi 23 août 2021, la commission départementale d'aménagement commercial de la Vienne s'est prononcée défavorablement sur le dossier Lidl pour démolition et reconstruction sur le même site portant ainsi la surface de vente de 797 m² à 1 407 m². Ce projet était présenté par la société LIDL représentée par Monsieur LEHUGER, situé rue du docteur André Guillard à Civray : 5 favorables et 6 défavorables.

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr

